

BUREAU SYNDICAL DU 3 SEPTEMBRE 2026

ADMINISTRATION GENERALE :

Délibération N° 03092026/B01 :

Désignation du secrétaire de séance et du secrétaire de séance adjoint

Délibération N° 03092026B02 :

Adoption du compte-rendu de la séance précédente

MARCHES PUBLICS :

Délibération N° 03092026/B03 :

Fourniture, pose, raccordement et mise en service d'ombrières solaires et d'installations photovoltaïques au sol

Délibération N° 03092026/B04 :

Renouvellement du marché de travaux concourant à la transition énergétique

Délibération N° 203092026/B05 :

Réalisation d'audits et études bâtimentaires dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)

Délibération N° 203092026/B06 :

Présentation du Rapport Social Unique 2025 (RSU)

Délibération N° 203092026/B07 :

Règlement d'attribution de la prime d'intéressement à la performance collective des services (PIPCS)

Délibération N° 203092026/B08 :

Modification du tableau des emplois et effectifs

BUREAU SYNDICAL DU 03 Septembre 2026

Délibération N° 03092026/ B01

Administration Générale : Désignation du secrétaire de séance et du secrétaire de séance adjoint

Le 3 septembre 2026 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de BERGUES, sous la présidence de M. Jean-Luc CLEENEWERCK, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 25/08/2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 22

Pouvoir : 1

Votants : 23

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	Président	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	1 ^{er} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	2 ^{ème} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEN	3 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LORPHELIN Martine	MERVILLE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	5 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	6 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
BOULET Elizabeth	METEREN	10 ^{ème} Vice-Président	X			
CALCOEN David	WORMHOUT	11 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	12 ^{ème} Vice-Président	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	13 ^{ème} Vice-Président	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
NORO Bruno	LA GORGUE	Membre du Bureau		A Ch DELASSUS		
ROMMELAERE Alexandre	SOCX	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
DELASSUS Claudine	BISSEZEELE	Membre du Bureau			X	
DEWYNTER Jean-Jacques	STEENBECQUE	Membre du Bureau			X	
DEQUIDT Thierry	SAINT JANS CAPPEL	Membre du Bureau	X			
POUMAER Priscillia	CAPPELLE BROUCK	Membre du Bureau			X	
RAMON Sandrine	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
BELLENGIER Gérard	ESTAIRES	Membre du Bureau	X			
THOOR Patrick	DRINCHAM	Membre du Bureau	X			
DOBIGNY Laure	BAILLEUL	Membre du Bureau	X			

Secrétaires de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Suppléant : M Rodrigue BOURNONVILLE

Délibération N° 03092026/ B01
Administration Générale : Désignation du secrétaire de séance et
du secrétaire de séance adjoint

Exposé et proposition :

Après appel des membres présents et constatation du quorum, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

Conformément aux articles L 2121-15 et L 5211-1 du CGCT, le Bureau syndical désigne Monsieur Sylvain PETITPREZ en qualité de secrétaire de séance et de Monsieur Rodrigue BOURNONVILLE en qualité de secrétaire de séance adjoint.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Président du Territoire d'Energie Flandre,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de JEAN-LUC
CLEENEWERCK
Le 12/09/2026 à
13:07:14 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN
PETITPREZ
Le 11/09/2026 à
15:04:33 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	03092026_B01
Objet :	Bureau Syndical du 03/09/2026 - Délibération N°03092026/B01 : Administration Général - Désignation du secrétaire de séance
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assemblies
Identifiant unique :	059-200036895-20260903-03092026_B01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20260903-03092026_B01-DE-1-1_0.xml	text/xml	948 o
Document principal (Délibération) Nom original : Delib N__03092026 B01 _ Ad G _ D__signation Secr__taire de seance _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20260903-03092026_B01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	354.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 septembre 2026 à 09h43min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 septembre 2026 à 09h43min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 septembre 2026 à 09h43min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 septembre 2026 à 11h05min55s	Reçu par le MI le 2026-09-14

BUREAU SYNDICAL DU 03 Septembre 2026

Délibération N° 03092026/ B02

Administration Générale : Adoption du compte-rendu de la séance précédente

Le 3 septembre 2026 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de BERGUES, sous la présidence de M. Jean-Luc CLEENEWERCK, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 25/08/2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 22

Pouvoir : 1

Votants : 23

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	Président	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	1 ^{er} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	2 ^{ème} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEN	3 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LORPHELIN Martine	MERVILLE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	5 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	6 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
BOULET Elizabeth	METEREN	10 ^{ème} Vice-Président	X			
CALCOEN David	WORMHOUT	11 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	12 ^{ème} Vice-Président	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	13 ^{ème} Vice-Président	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
NORO Bruno	LA GORGUE	Membre du Bureau		A Ch DELASSUS		
ROMMELAERE Alexandre	SOCX	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
DELASSUS Claudine	BISSEZEELE	Membre du Bureau			X	
DEWYNTER Jean-Jacques	STEENBECQUE	Membre du Bureau			X	
DEQUIDT Thierry	SAINT JANS CAPPEL	Membre du Bureau	X			
POUMAER Priscillia	CAPPELLE BROUCK	Membre du Bureau			X	
RAMON Sandrine	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
BELLENGIER Gérard	ESTAIRES	Membre du Bureau	X			
THOOR Patrick	DRINCHAM	Membre du Bureau	X			
DOBIGNY Laure	BAILLEUL	Membre du Bureau	X			

Secrétaires de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Suppléant : M Rodrigue BOURNONVILLE

Délibération N° 03092026/ B02
Administration Générale : Adoption du compte-rendu de
la séance précédente

Exposé et proposition :

Le Président rappelle aux membres du Bureau que le compte-rendu de la séance du Bureau du 16 juin 2026 a été transmis aux membres dans les conditions habituelles.

Il est demandé au Bureau de se prononcer sur son adoption.

Adoption :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Président du Territoire d'Energie Flandre,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de JEAN-LUC
CLEENEWERCK
Le 12/09/2026 à
13:06:39 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN
PETITPREZ
Le 11/09/2026 à
14:43:54 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	03092026_B02
Objet :	Bureau Syndical du 03/09/2026 - Délibération N°03092026/B02 : Administration Générale - Adoption du Compte-rendu du 16/06/2026
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.7 - Intercommunalite
Identifiant unique :	059-200036895-20260903-03092026_B02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20260903-03092026_B02-DE-1-1_0.xml	text/xml	952 o
Document principal (Délibération) Nom original : Delib N__03092026 B02 _ AdG _ Adoption du CR du 16 06 2026 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20260903-03092026_B02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	352.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 septembre 2026 à 10h02min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 septembre 2026 à 10h02min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 septembre 2026 à 10h02min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 septembre 2026 à 11h06min41s	Reçu par le MI le 2026-09-14

BUREAU SYNDICAL DU 03 Septembre 2026

Délibération N° 03092026/ B03

MARCHÉS PUBLICS - Fourniture, pose, raccordement et mise en service d'ombrières solaires et d'installations photovoltaïques au sol

Le 3 septembre 2026 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de BERGUES, sous la présidence de M. Jean-Luc CLEENEWERCK, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 25/08/2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 22

Pouvoir : 1

Votants : 23

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	Président	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	1 ^{er} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	2 ^{ème} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEN	3 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LORPHELIN Martine	MERVILLE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	5 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	6 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
BOULET Elizabeth	METEREN	10 ^{ème} Vice-Président	X			
CALCOEN David	WORMHOUT	11 ^{ème} Vice-Président	X			
DELIASSUS Christian	LEDRINGHEM	12 ^{ème} Vice-Président	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	13 ^{ème} Vice-Président	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
NORO Bruno	LA GORGUE	Membre du Bureau		A Ch DELASSUS		
ROMMELAERE Alexandre	SOCX	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
DELIASSUS Claudine	BISSEZEELE	Membre du Bureau			X	
DEWYNTER Jean-Jacques	STEENBECQUE	Membre du Bureau			X	
DEQUIDT Thierry	SAINT JANS CAPPEL	Membre du Bureau	X			
POUMAER Priscillia	CAPPELLE BROUCK	Membre du Bureau			X	
RAMON Sandrine	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
BELLENGIER Gérard	ESTAIRES	Membre du Bureau	X			
THOOR Patrick	DRINCHAM	Membre du Bureau	X			
DOBIGNY Laure	BAILLEUL	Membre du Bureau	X			

Secrétaires de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Suppléant : M Rodrigue BOURNONVILLE

Délibération N° 03092026/ B03
MARCHÉS PUBLICS - Fourniture, pose, raccordement
et mise en service d'ombrières solaires et d'installations
photovoltaïques au sol

Exposé et proposition de M. Rodrigue BOURNONVILLE – Vice-Président chargé des Marchés Publics :

Vu la délibération du Comité syndical en date du 24 avril 2026 relative aux délégations du bureau,

Considérant les besoins à satisfaire pour la fourniture et la pose d'ombrières solaires pour le TE Flandre, avec la possibilité de réaliser également des installations photovoltaïques au sol.

Considérant qu'une remise en concurrence des titulaires lors de chaque nouveau projet permettra une meilleure adaptation des offres aux caractéristiques de chaque site (configuration, puissance, contraintes techniques...) tout en favorisant la concurrence, pour des travaux uniquement ou de la conception-réalisation.

Il est proposé au Bureau la passation d'un marché de travaux selon les conditions suivantes :

- **Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :**

Fourniture, pose, raccordement et mise en service d'ombrières solaires et d'installations photovoltaïques au sol.

- **Procédure envisagée :**

La procédure utilisée sera un accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaires.

- **Allotissement :**

- Lot 1 : Marché de travaux pour la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service d'ombrières solaires et d'installations photovoltaïques au sol
- Lot 2 : Marché de conception-réalisation pour la fourniture, la pose, le raccordement et la mise en service d'ombrières solaires et d'installations photovoltaïques au sol

- **Durée du marché :**

12 mois (à compter de sa notification), renouvelable 2 fois 12 mois.

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation et de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Président du Territoire d'Energie Flandre,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de JEAN-LUC
CLEENEWERCK
Le 12/09/2026 à
13:05:58 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN
PETITPREZ
Le 11/09/2026 à
15:01:49 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	03092026_B03
Objet :	Bureau Syndical du 03/09/2026 - Délibération N°03092026/B03 : Marchés Publics - Fournitures, pose, raccordement et mise en service d'ombrières solaires et installations photovoltaïques au sol
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Aménagement du territoire
Identifiant unique :	059-200036895-20260903-03092026_B03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20260903-03092026_B03-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Delib N__ 03092026 B03 _ MP _ Fourniture_ pose_ raccordement et mise en service d_ombrieres solaires et installations photovoltaïques au sol _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20260903-03092026_B03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	399.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 septembre 2026 à 10h47min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 septembre 2026 à 10h47min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 septembre 2026 à 10h47min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 septembre 2026 à 11h07min54s	Reçu par le MI le 2026-09-14

BUREAU SYNDICAL DU 03 Septembre 2026

Délibération N° 03092026/ B04

MARCHÉS PUBLICS - Renouvellement du marché de travaux concourant à la transition énergétique

Le 3 septembre 2026 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de BERGUES, sous la présidence de M. Jean-Luc CLEENEWERCK, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 25/08/2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 22

Pouvoir : 1

Votants : 23

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	Président	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	1 ^{er} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	2 ^{ème} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEN	3 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LORPHELIN Martine	MERVILLE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	5 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	6 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
BOULET Elizabeth	METEREN	10 ^{ème} Vice-Président	X			
CALCOEN David	WORMHOUT	11 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	12 ^{ème} Vice-Président	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	13 ^{ème} Vice-Président	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
NORO Bruno	LA GORGUE	Membre du Bureau		A Ch DELASSUS		
ROMMELAERE Alexandre	SOCX	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
DELASSUS Claudine	BISSEZEELE	Membre du Bureau			X	
DEWYNTER Jean-Jacques	STEENBECQUE	Membre du Bureau			X	
DEQUIDT Thierry	SAINT JANS CAPPEL	Membre du Bureau	X			
POUMAER Priscillia	CAPPELLE BROUCK	Membre du Bureau			X	
RAMON Sandrine	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
BELLENGIER Gérard	ESTAIRES	Membre du Bureau	X			
THOOR Patrick	DRINCHAM	Membre du Bureau	X			
DOBIGNY Laure	BAILLEUL	Membre du Bureau	X			

Secrétaires de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Suppléant : M Rodrigue BOURNONVILLE

Délibération N° 03092026/ B04
MARCHÉS PUBLICS - Renouvellement du marché de travaux
concourant à la transition énergétique

Exposé et proposition de M. Rodrigue BOURNONVILLE – Vice-Président chargé des Marchés Publics :

Vu la délibération du Comité syndical en date du 24 avril 2026 relative aux délégations du bureau,

Considérant les besoins à satisfaire en matière de rénovation et création d'éclairage public et signalisation lumineuse tricolore,

Considérant que le marché actuel se termine le 11 mai 2027,

Considérant que, pour les chantiers dont le nombre de points lumineux est supérieur ou égal à 150, une remise en concurrence des titulaires lors de chaque nouveau projet permettra une meilleure adaptation des offres aux caractéristiques de chaque site tout en favorisant la concurrence,

Monsieur le Président propose au Bureau le renouvellement du marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Marché de travaux concourant à la transition énergétique.

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera :

- un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire pour 2 lots géographiques :
 - lot 1 « Travaux comprenant moins de 150 points lumineux - Secteur Nord »
 - lot 2 « Travaux comprenant moins de 150 points lumineux - Secteurs Centre/Sud »
- un accord-cadre à marchés subséquents multi-attributaires pour le lot 3 « Travaux comprenant 150 points lumineux ou plus »

- Durée du marché :

12 mois (à compter de sa notification), renouvelable 2 fois 12 mois.

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation et de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Président du Territoire d'Energie Flandre,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de JEAN-LUC
CLEENEWERCK
Le 12/09/2026 à
13:05:21 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN
PETITPREZ
Le 11/09/2026 à
15:00:07 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	03092026_B04
Objet :	Bureau Syndical du 03/09/2026 - Délibération N°03092026/B04 : Marchés Publics - Renouvellement du marché de travaux concourant à la transition
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20260903-03092026_B04-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20260903-03092026_B04-DE-1-1_0.xml	text/xml	980 o
Document principal (Délibération) Nom original : Delib N__ 03092026 B04 _ MP _ Renouvellement du march__ de travaux concourant __ la transition __nerg__tique.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20260903-03092026_B04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	383.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 septembre 2026 à 10h55min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 septembre 2026 à 10h55min30s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 septembre 2026 à 10h55min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 septembre 2026 à 11h08min15s	Reçu par le MI le 2026-09-14

BUREAU SYNDICAL DU 03 Septembre 2026

Délibération N° 03092026/ B05 - MARCHÉS PUBLICS - Réalisation d'audits et études bâtementaires dans le cadre du programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique)

Le 3 septembre 2026 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de BERGUES, sous la présidence de M. Jean-Luc CLEENEWERCK, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 25/08/2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 22

Pouvoir : 1

Votants : 23

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	Président	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	1 ^{er} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	2 ^{ème} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEN	3 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LORPHELIN Martine	MERVILLE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	5 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	6 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
BOULET Elizabeth	METEREN	10 ^{ème} Vice-Président	X			
CALCOEN David	WORMHOUT	11 ^{ème} Vice-Président	X			
DELIASSUS Christian	LEDRINGHEM	12 ^{ème} Vice-Président	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	13 ^{ème} Vice-Président	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
NORO Bruno	LA GORGUE	Membre du Bureau		A Ch DELASSUS		
ROMMELAERE Alexandre	SOCX	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
DELIASSUS Claudine	BISSEZEELE	Membre du Bureau			X	
DEWYNTER Jean-Jacques	STEENBECQUE	Membre du Bureau			X	
DEQUIDT Thierry	SAINT JANS CAPPEL	Membre du Bureau	X			
POUMAER Priscillia	CAPPELLE BROUCK	Membre du Bureau			X	
RAMON Sandrine	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
BELLENGIER Gérard	ESTAIRES	Membre du Bureau	X			
THOOR Patrick	DRINCHAM	Membre du Bureau	X			
DOBIGNY Laure	BAILLEUL	Membre du Bureau	X			

Secrétaires de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Suppléant : M Rodrigue BOURNONVILLE

**Délibération N° 03092026/ B05 - MARCHÉS PUBLICS -
Réalisation d'audits et études bâtementaires dans le cadre du
programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique)**

**Exposé et proposition de M. Rodrigue BOURNONVILLE – Vice-Président chargé des
Marchés Publics :**

Vu la délibération du Comité syndical en date du 24 avril 2026 relative aux délégations du bureau,

Considérant que, dans le cadre de la maîtrise de la demande en énergie, et de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, le TE Flandre est lauréat du programme national ACTEE+ qui vise à supporter les études énergétiques sur les bâtiments publics,

Considérant que le marché actuel, ayant pour objet de confier à un prestataire, de type bureau d'études thermiques, une mission d'audits énergétiques globaux sur le patrimoine bâti des collectivités du territoire, se termine le 31 décembre 2026,

Considérant les besoins à satisfaire pour la réalisation d'audits énergétiques globaux et d'études et dimensionnement pour chauffage, rafraichissement, climatisation, abandon des énergies carbonées, sur le patrimoine bâti des collectivités du territoire,

Monsieur le Président propose au Bureau le renouvellement du marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Marché de services pour la réalisation d'audits et études bâtementaires dans le cadre du programme ACTEE.

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire.

- Allotissement :

- Lot 1 : Mission d'audits énergétiques globaux sur le patrimoine bâti des collectivités du territoire

- Lot 2 : Mission d'études et dimensionnement pour chauffage, rafraîchissement, climatisation, abandon des énergies carbonées sur le patrimoine bâti des collectivités du territoire

- **Durée du marché :**

- Lot 1 : 12 mois (du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027), renouvelable 2 fois 12 mois
- Lot 2 : de la notification au 31 décembre 2027, renouvelable 2 fois 12 mois

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation et de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Président du Territoire d'Energie Flandre,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de JEAN-LUC
CLEENEWERCK
Le 12/09/2026 à
13:04:37 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN
PETITPREZ
Le 11/09/2026 à
14:58:07 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	03092026_B05
Objet :	Bureau Syndical du 03/09/2026 - Délibération N°03092026/B05 : Marchés Publics - Réalisation d'audits et études bâtimementaires dans le cadre du
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20260903-03092026_B05-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20260903-03092026_B05-DE-1-1_0.xml	text/xml	983 o
Document principal (Délibération) Nom original : Delib N__ 03092026 B05 _ MP _ R__ alisation d_audits et __tudes b__timementaires dans le cadre du programme ACTEE _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20260903-03092026_B05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	386.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 septembre 2026 à 11h16min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 septembre 2026 à 11h16min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 septembre 2026 à 11h16min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 septembre 2026 à 11h16min24s	Reçu par le MI le 2026-09-14

BUREAU SYNDICAL DU 03 Septembre 2026

Délibération N° 03092026/ B06 - Ressources Humaines - Présentation du Rapport Social Unique 2025 (RSU)

Le 3 septembre 2026 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de BERGUES, sous la présidence de M. Jean-Luc CLEENEWERCK, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 25/08/2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 22

Pouvoir : 1

Votants : 23

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	Président	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	1 ^{er} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	2 ^{ème} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEN	3 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LORPHELIN Martine	MERVILLE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	5 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	6 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
BOULET Elizabeth	METEREN	10 ^{ème} Vice-Président	X			
CALCOEN David	WORMHOUT	11 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	12 ^{ème} Vice-Président	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	13 ^{ème} Vice-Président	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
NORO Bruno	LA GORGUE	Membre du Bureau		A Ch DELASSUS		
ROMMELAERE Alexandre	SOCX	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
DELASSUS Claudine	BISSEZEELE	Membre du Bureau			X	
DEWYNTER Jean-Jacques	STEENBECQUE	Membre du Bureau			X	
DEQUIDT Thierry	SAINT JANS CAPPEL	Membre du Bureau	X			
POUMAER Priscillia	CAPPELLE BROUCK	Membre du Bureau			X	
RAMON Sandrine	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
BELLENGIER Gérard	ESTAIRES	Membre du Bureau	X			
THOOR Patrick	DRINCHAM	Membre du Bureau	X			
DOBIGNY Laure	BAILLEUL	Membre du Bureau	X			

Secrétaires de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Suppléant : M Rodrigue BOURNONVILLE

Délibération N° 03092026/ B06 - Ressources Humaines - Présentation du Rapport Social Unique 2025 (RSU)

Exposé et proposition de M Sylvain PETITPREZ – Vice-Président :

L'article L231-1 du Code Général de la Fonction Publique (CGFP) instaure pour les collectivités territoriales et établissements publics le Rapport Social Unique (RSU)

Ce rapport annuel rassemble les éléments et données à partir desquels sont établies les Lignes Directrices de Gestion qui permettent aux employeurs publics de formaliser ou de mettre à jour leur stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines.

Le RSU comprend les données relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (Rapport de situation comparée).

Le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 ainsi que l'arrêté du 10 décembre 2021 « relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique » fixent les conditions, les modalités de sa mise en œuvre ainsi que la liste des indicateurs.

Conformément aux articles L. 231-1 et L. 232-1 du CGFP, les données à partir desquelles est élaboré le RSU sont renseignées dans une base de données sociales.

Le RSU est présenté aux membres du comité social territorial par le centre de gestion et donne lieu à un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines.

Vu la délibération du Comité du 24 avril 2026 donnant délégation au Bureau pour les questions relatives aux Ressources humaines,

Vu le document de synthèse ci-annexé et portant sur les données sociales de 2025, Monsieur le Président propose aux membres du Bureau syndical d'acter sa présentation en séance.

Adoption :

Le Bureau Syndical prend acte du rapport social unique 2025.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Président du Territoire d'Energie Flandre,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de JEAN-LUC
CLEENEWERCK
Le 12/09/2026 à
13:03:54 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN
PETITPREZ
Le 11/09/2026 à
14:55:58 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	03092026_B06
Objet :	Bureau Syndical du 03/09/2026 - Délibération N°03092026/B06 : Ressources Humaines - Présentation du rapport Social Unique 2025 (RSU)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20260903-03092026_B06-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20260903-03092026_B06-DE-1-1_0.xml	text/xml	958 o
Document principal (Délibération) Nom original : Delib N__03092026 B06 _ RH _ Rapport Social Unique 2025 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20260903-03092026_B06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	358.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 septembre 2026 à 11h21min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 septembre 2026 à 11h21min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 septembre 2026 à 11h21min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 septembre 2026 à 11h22min06s	Reçu par le MI le 2026-09-14

BUREAU SYNDICAL DU 03 Septembre 2026

Délibération N°03092026/ B07 - Ressources Humaines - Règlement d'attribution de la prime d'intéressement à la performance collective des services (PIPCS)

Le 3 septembre 2026 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de BERGUES, sous la présidence de M. Jean-Luc CLEENEWERCK, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 25/08/2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 22

Pouvoir : 1

Votants : 23

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	Président	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	1 ^{er} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	2 ^{ème} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEN	3 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LORPHELIN Martine	MERVILLE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	5 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	6 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
BOULET Elizabeth	METEREN	10 ^{ème} Vice-Président	X			
CALCOEN David	WORMHOUT	11 ^{ème} Vice-Président	X			
DELIASSUS Christian	LEDRINGHEM	12 ^{ème} Vice-Président	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	13 ^{ème} Vice-Président	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
NORO Bruno	LA GORGUE	Membre du Bureau		A Ch DELASSUS		
ROMMELAERE Alexandre	SOCX	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
DELIASSUS Claudine	BISSEZEELE	Membre du Bureau			X	
DEWYNTER Jean-Jacques	STEENBECQUE	Membre du Bureau			X	
DEQUIDT Thierry	SAINT JANS CAPPEL	Membre du Bureau	X			
POUMAER Priscillia	CAPPELLE BROUCK	Membre du Bureau			X	
RAMON Sandrine	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
BELLENGIER Gérard	ESTAIRES	Membre du Bureau	X			
THOOR Patrick	DRINCHAM	Membre du Bureau	X			
DOBIGNY Laure	BAILLEUL	Membre du Bureau	X			

Secrétaires de séance : M. Sylvain PETITPREZ
Suppléant : M Rodrigue BOURNONVILLE

Délibération N° 03092026/ B07 - Ressources Humaines - Règlement d'attribution de la prime d'intéressement à la performance collective des services (PIPCS)

Exposé et proposition de M Sylvain PETITPREZ – Vice-Président :

Le bureau syndical, après en avoir délibéré,

Vu la Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-624 du 3 mai 2012 modifié pris en application de l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et fixant les modalités et les limites de la prime d'intéressement à la performance collective des services dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics,

Vu le décret n° 2012-625 du 3 mai 2012 modifié fixant le plafond annuel de la prime d'intéressement à la performance collective des services dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics,

Vu le décret n° 2019-1261 du 28 novembre 2019 modifiant le décret n° 2012-624 du 3 mai 2012 fixant les modalités et les limites de la prime d'intéressement à la performance collective des services dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics,

Vu le décret n° 2019-1262 du 28 novembre 2019 modifiant le plafond annuel de la prime d'intéressement à la performance collective des services dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics,

Vu la circulaire du 22 octobre 2012 relative à la mise en place d'une prime d'intéressement à la performance collective des services dans les collectivités territoriales et leurs établissements publics,

Vu la délibération du Comité Syndical n° 31072020/D06, en date du 24 avril 2026 portant délégation d'attribution au Bureau syndical,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 15 mars 2024 ;

Vu la délibération n° 08042024/B07 du 8 avril 2024 relative à l'instauration de la prime d'intéressement à la performance collective des services au TE Flandre

Considérant que, conformément au décret n°2012-624 modifié susvisé, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer les pôles bénéficiaires de cette prime, de fixer les objectifs à atteindre et les types d'indicateurs à retenir pour une période de six ou douze mois consécutifs, cette période pouvant s'inscrire dans un programme d'objectifs annuel ou pluriannuel, ainsi que le montant individuel maximal susceptible d'être alloué aux agents, dans la limite du plafond annuel de 600 euros fixé par le décret n°2019-1262,

Considérant qu'il appartient à l'autorité territoriale de fixer les résultats à atteindre et les indicateurs retenus, ainsi que de constater, à l'issue de la période de 12 mois, si les résultats ont été atteints. Au regard de ces derniers et dans la limite du plafond défini par la présente délibération, l'autorité territoriale fixera le montant individuel de la prime versé pour chaque pôle pour la période allant de mai 2026 à mai 2027.

DECIDE d'adopter la proposition du Vice-Président,

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Président du Territoire d'Energie Flandre,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de JEAN-LUC
CLEENEWERCK
Le 12/09/2026 à
13:02:52 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN
PETITPREZ
Le 11/09/2026 à
14:53:27 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	03092026_B07
Objet :	Bureau Syndical du 03/09/2026 - Délibération N°03092026/B07 : Ressources Humaines - Règlement d'attribution de la prime d'interressement à la performance collective des services (PIPCS)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20260903-03092026_B07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20260903-03092026_B07-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Delib N__03092026 B07 _ RH _ Reglement attribution PIPCS 2026_2027 _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20260903-03092026_B07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	365.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 septembre 2026 à 11h28min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 septembre 2026 à 11h28min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 septembre 2026 à 11h28min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 septembre 2026 à 11h28min41s	Reçu par le MI le 2026-09-14

BUREAU SYNDICAL DU 03 Septembre 2026

Délibération N° 03092026/ B08 - Ressources Humaines - Modification du tableau des emplois et effectifs

Le 3 septembre 2026 à 17h30, le Bureau du Territoire d'Énergie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de BERGUES, sous la présidence de M. Jean-Luc CLEENEWERCK, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 25/08/2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 28

Présents : 22

Pouvoir : 1

Votants : 23

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	Président	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	1 ^{er} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	2 ^{ème} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	3 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LORPHELIN Martine	MERVILLE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	5 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	6 ^{ème} Vice-Présidente	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
BOULET Elizabeth	METEREN	10 ^{ème} Vice-Président	X			
CALCOEN David	WORMHOUT	11 ^{ème} Vice-Président	X			
DELAUSSUS Christian	LEDRINGHEM	12 ^{ème} Vice-Président	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	13 ^{ème} Vice-Président	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
NORO Bruno	LA GORGUE	Membre du Bureau		A Ch DELAUSSUS		
ROMMELAERE Alexandre	SOCX	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau			X	
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
DELAUSSUS Claudine	BISSEZEELE	Membre du Bureau			X	
DEWYNTER Jean-Jacques	STEENBECQUE	Membre du Bureau			X	
DEQUIDT Thierry	SAINT JANS CAPPEL	Membre du Bureau	X			
POUMAER Priscillia	CAPPELLE BROUCK	Membre du Bureau			X	
RAMON Sandrine	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
BELLENGIER Gérard	ESTAIRES	Membre du Bureau	X			
THOOR Patrick	DRINCHAM	Membre du Bureau	X			
DOBIGNY Laure	BAILLEUL	Membre du Bureau	X			

Secrétaires de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Suppléant : M Rodrigue BOURNONVILLE

Délibération N° 03092026/ B08 - Ressources Humaines - Modification du tableau des emplois et effectifs

Exposé et proposition de M Sylvain PETITPREZ – Vice-Président :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1,

Vu la délibération n° 24042026 / D08 du Comité syndical du Territoire d'Energie Flandre en date du 24 avril 2026, donnant délégation au Bureau pour les Ressources Humaines,

Vu le tableau des effectifs,

Le Président précise que les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant du Territoire d'Energie Flandre,

Il appartient donc au Bureau Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création - suppression - modification de la durée hebdomadaire d'un poste),

Considérant la nécessité d'ajuster les postes aux besoins de la collectivité, il est proposé aux membres du Bureau d'actualiser le tableau des effectifs comme suit.

Le Président propose au Bureau Syndical :

La création de 2 emplois ci-après

- Adjoint administratif, d'une durée hebdomadaire de 35h - poste de Gestionnaire Ressources Humaines à compter du 14 septembre 2026
- Rédacteur principal 1^{ère} classe, catégorie B, d'une durée hebdomadaire de 35 h - poste de Responsable finances & RH à compter du 1^{er} octobre 2026

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- de modifier le tableau des emplois comme suit,

Grade	Catégorie	Durée hebdo du poste
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Attaché hors classe	A	35h
Attaché principal	A	35h
Attaché	A	35h
Attaché	A	35h

Rédacteur		
Rédacteur principal 1ère classe	B	35h
Rédacteur principal 1ère classe	B	35h
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35h
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35h
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35h
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35h
Adjoint administratif	C	35h
Adjoint administratif	C	35h
Adjoint administratif	C	35h
FILIERE TECHNIQUE		
Technicien principal 2ème classe	B	35h
Technicien	B	35h
Technicien	B	35h
Technicien	B	35h
Technicien	B	35h
Agent de maitrise principal	C	35h
Agent de maitrise	C	35h
Agent de maitrise	C	35h
Adjoint technique principal 2ème classe	C	35h
Adjoint technique	C	35h
Adjoint technique	C	35h
Adjoint technique	C	35h
Adjoint technique	C	35h
CONTRATS D'APPRENTISSAGE		
Pôle technique (1 poste)		
Pôle transition énergétique (1 poste)		

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Jean-Luc CLEENEWERCK
Président du Territoire d'Energie Flandre,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de JEAN-LUC
CLEENEWERCK
Le 12/09/2026 à
13:01:59 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Signature numérique
de SYLVAIN
PETITPREZ
Le 11/09/2026 à
14:51:29 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	03092026_B08
Objet :	Bureau Syndical du 03/09/2026 - Délibération N°03092026/B08 : Ressources Humaines - Modification du tableau des emplois et effectifs
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-03 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200036895-20260903-03092026_B08-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20260903-03092026_B08-DE-1-1_0.xml	text/xml	958 o
Document principal (Délibération) Nom original : Delib N__ 03092026 B08 _ RH _ Modification du tableau des emplois et effectifs _ sign__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20260903-03092026_B08-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	480.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 septembre 2026 à 11h43min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 septembre 2026 à 11h43min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 septembre 2026 à 11h43min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 septembre 2026 à 11h43min57s	Reçu par le MI le 2026-09-14